



61, RUE HENRI REGNAULT  
92075 – LA DEFENSE CEDEX

## **Association Electriciens Sans Frontières**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **Electriciens Sans Frontières**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

5 rue Jean Nicot - 93691 Pantin Cedex

SIREN : 394 528 897

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de l'Association Electriciens Sans Frontières,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Électriciens Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes  
Mazars

Paris La Défense, le 16 mai 2023

DocuSigned by:  
  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN



## **SOMMAIRE**

<b>BILAN ACTIF</b> .....	<b>3</b>
<b>BILAN PASSIF</b> .....	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>5</b>
<b>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE</b> .....	<b>7</b>
<b>NOTE 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</b> .....	<b>7</b>
<b>NOTE 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>10</b>
1. Principes comptables et méthodes d'évaluation .....	10
2. Changement d'estimation.....	10
3. Changement de méthode.....	10
4. Comparabilité des exercices .....	10
5. Immobilisations incorporelles.....	11
6. Immobilisations corporelles .....	11
7. Immobilisations financières.....	11
8. Créances et comptes rattachés.....	11
9. Valeurs mobilières de placement.....	11
10. Stocks.....	11
11. Disponibilités.....	12
12. Transactions en devises.....	12
13. Provisions pour risques et charges.....	12
14. Honoraires du Commissaire aux comptes .....	12
15. Fonds dédiés.....	12
16. Impôts.....	12
17. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) .....	13
18. Compte Emploi des Ressources (CER) .....	13
19. Effectifs et personnels détachés .....	13
20. Contributions volontaires .....	14
21. Engagements hors Bilan.....	15
22. Rémunération des Dirigeants.....	16
a) Champ d'application .....	16
b) Rémunérations versées au titre de l'exercice.....	16
23. Evènements post-clôture.....	16
<b>NOTE 4. DETAIL DE L'ACTIF</b> .....	<b>17</b>
1. Actif immobilisé .....	17
a) Immobilisations brutes.....	17
b) Amortissements et dépréciations d'actif.....	17
c) Détail des immobilisations et amortissements.....	18
2. Détail des créances.....	18
3. Disponibilités.....	19
4. Etat des créances .....	19
5. Produits à recevoir par postes de Bilan .....	19
6. Charges constatées d'avance .....	20
<b>NOTE 5. DETAIL DU PASSIF</b> .....	<b>21</b>
1. Tableau de variation des fonds propres .....	21
2. Fonds dédiés.....	21
Les autres fonds concernent principalement des dernières tranches de projets et des dépenses de maintenance à engager.....	22
3. Provisions inscrites au Bilan.....	22
4. Etat des dettes.....	23
5. Charges à payer.....	23
<b>NOTE 6. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>24</b>
<b>NOTE 7. EFFECTIF</b> .....	<b>24</b>
<b>NOTE 8. LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)</b> .....	<b>25</b>
<b>NOTE 9. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)</b> .....	<b>26</b>

## BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)		Exercice clos le 31 dec. 2022			Exercice clos le 31 déc. 2021
		Brut	Amort. et Dépréciat°	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :				
	Logiciels	98 841	98 841	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles :				
	Installations Tech., Matériels & Outil.	1 954	1 253	701	896
	Autres immobilisations corporelles	81 314	74 251	7 063	8 036
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières :					
Titres immobilisés					
Autres immobilisations financières	359		359	359	
<b>TOTAL I</b>		<b>182 467</b>	<b>174 345</b>	<b>8 122</b>	<b>9 290</b>
ACTIF CIRCULANT	Stocks	150 183	8 610	141 574	10 512
	Avances & acomptes versés				84 298
	Créances				
	Autres créances	2 059 778		2 059 778	1 623 944
	Disponibilités et VMP	7 127 067		7 127 067	4 796 187
<b>TOTAL II</b>		<b>9 337 028</b>	<b>8 610</b>	<b>9 328 419</b>	<b>6 514 940</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	38 341		38 341	45 672
	Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL III</b>		<b>38 341</b>	<b>0</b>	<b>38 341</b>	<b>45 672</b>
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III)</b>		<b>9 557 836</b>	<b>182 955</b>	<b>9 374 881</b>	<b>6 569 903</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)		Exercice clos le 31 dec. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres / fonds associatif sans droit de reprise	47 447	47 447
	Fonds propres / fonds associatif avec droit de reprise		
	Réserves pour projets	890 000	890 000
	Report à nouveau	56 846	36 814
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 158)</b>	<b>20 032</b>
	<i>Situation nette (sous-total)</i>	992 135	994 293
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>992 135</b>	<b>994 293</b>
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	7 074 842	4 770 739
	<b>TOTAL II</b>	<b>7 074 842</b>	<b>4 770 739</b>
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Emprunts & dettes auprès d'établissements financiers Emprunts & dettes financières divers Dettes fournisseurs & comptes rattachés Dettes des legs ou donations Autres dettes	217 688 524 3 320	186 551 3 320
	<b>TOTAL IV</b>	<b>692 062</b>	<b>189 871</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	615 842	615 000
	Ecart de conversion passif	0	0
	<b>TOTAL V</b>	<b>615 842</b>	<b>615 000</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>9 374 881</b>	<b>6 569 903</b>

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice clos le 31 dec. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>		
Cotisations	35 364	34 065
Vente de biens et services		
Ventes de biens	28 129	14 100
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	63 234	32 143
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics de subventions d'exploitation	3 238 893	844 859
Vers. des fondateurs ou consommations de la dot. comptable		
Ressources liés à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	446 878	272 229
<i>Mécénats</i>	774 233	672 055
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières	1 431 965	891 700
Reprises sur amort., dépréciations, prov. et transf. de charge	19 763	168
Utilisations des fonds dédiés	2 437 581	1 860 060
Autres produits	20 026	27 335
<b>TOTAL I</b>	<b>8 496 066</b>	<b>4 648 713</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>		
Achats de marchandises	15 308	2 881
Variation de stocks	(131 061)	27
Autres achats et charges externes	3 090 875	1 620 039
Aide financières	16 815	77 369
Impôts, taxes et versements assimilés	39 915	31 154
Salaires et traitements	477 541	383 810
Charges sociales	174 149	140 095
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 861	8 515
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	4 741 684	2 393 420
Autres charges	67 192	4 779
<b>Total II</b>	<b>8 498 279</b>	<b>4 662 089</b>
<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>(2 212)</b>	<b>(13 377)</b>

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice clos le 31 dec. 2022	Exercice clos le 31 dec. 2021
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	130	1 875
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		32 311
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	130	34 186
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts & charges assimilées		
Différences négatives de change	61	327
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	61	327
<b>Résultat financier (III-IV)</b>	<b>69</b>	<b>33 859</b>
<b>Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>(2 143)</b>	<b>20 482</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>		
Produits exceptionnels		
Reprises/provisions dépréciations exceptionnels		
TOTAL V	0	0
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles		
TOTAL VI	0	0
<b>Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôt sur les bénéfices (VII)	15	450
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>8 496 196</b>	<b>4 682 899</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII)</b>	<b>8 498 355</b>	<b>4 662 866</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 158)</b>	<b>20 032</b>
<b>Annexe du Compte de Résultat (en euros)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Produits :		
870 Bénévolat	5 283 305	2 989 863
871 Prestations en nature	492 398	527 530
872 Dons en nature	1 234 983	135 634
<b>Total</b>	<b>7 010 686</b>	<b>3 653 027</b>
Charges :		
861 Mise à disposition gratuite	1 234 983	135 634
862 Prestations en nature	492 398	527 530
864 Personnel bénévole	5 283 305	2 989 863
<b>Total</b>	<b>7 010 686</b>	<b>3 653 027</b>



## **NOTE 1. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE**

Electriciens sans frontières est une ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique. Elle a pour objet d'étudier, promouvoir et réaliser des projets d'aide au développement, de solidarité et de coopération en faveur des populations défavorisées dans les domaines de l'énergie, en intégrant les services associés, contribuant à la satisfaction des besoins tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, le développement économique. Elle a aussi pour but d'organiser des actions de post-urgence et de réhabilitation au bénéfice des populations et organisations existantes dans les régions en situation de crise humanitaire.

Les projets d'accès à l'électricité et à l'eau que nous menons sont destinés aux populations les plus démunies de la planète, principalement situées en zones rurales et isolées, afin que leurs conditions de vie s'améliorent durablement grâce à la fourniture de services énergétiques modernes et à une eau de qualité.

Pour répondre à leurs besoins énergétiques tout en luttant contre le dérèglement climatique, l'utilisation d'énergies renouvelables est incontournable puisque l'énergie est le principal facteur qui contribue au changement climatique avec environ 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. C'est pourquoi les projets menés par les bénévoles d'Electriciens sans frontières reposent avant tout sur l'utilisation de l'énergie procurée par le soleil ou par les cours d'eau.

Nous construisons nos projets en associant systématiquement les leviers de développement et l'intégration des enjeux environnementaux. Chacune de nos missions a vocation à apporter un bénéfice direct aux populations dans 8 domaines différents : accès à une eau de qualité, éducation, santé, formation, développement économique, vie sociale et sécurité, sécurité alimentaire et dérèglement climatique.

Par ailleurs, notre association se caractérise par l'implication d'un millier de bénévoles répartis au sein de 14 délégations régionales sur le territoire français. Ils mettent leur temps et leurs compétences au service des actions de l'ONG et participent également à la gouvernance de l'association. Notre soutien financier provient essentiellement de partenariats de long terme avec des entreprises mais aussi de financements ponctuels de projets par des acteurs publics ou privés et de fonds collectés auprès du public.

## **NOTE 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

### **1. Redémarrage de nos missions de terrain**

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement impacté nos missions de terrain. Si nombre de projets ont pu être suivis à distance avec nos partenaires locaux, les missions de terrain s'avèrent parfois nécessaires pour : réceptionner les installations ; former les bénéficiaires à la maintenance de premier niveau ainsi qu'aux risques électriques ; mettre en place les comités pour la gestion des infrastructures, etc. Suite au report des missions 2020 et 2021, l'année 2022 a été marquée par la reprise d'une activité normale, si ce n'est plus dense.



## 2. Solidarité Ukraine

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous nous sommes mobilisés avec l'appui du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, des entreprises partenaires et aux côtés des organisations de la société civile ukrainienne pour apporter notre soutien à la population sur place et aux réfugiés dans les pays limitrophes. Nos actions reposent sur deux axes principaux : l'envoi de matériel et les missions d'électriciens bénévoles sur place.

## 3. Nos projets d'ampleur décrochent de nouveaux financements

Trois de nos projets d'ampleur ont obtenu des financements conséquents de l'Agence Française de développement et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Ces marques de confiance et de soutien sont une aide considérable pour améliorer le quotidien des populations bénéficiaires de nos projets au Togo, au Bénin, à Madagascar ou encore au Venezuela.

## 4. De nouvelles évaluations externes réussies pour nos projets

Nos projets « Café Lumière » (Madagascar) et « Villages, santé et développement durable » (Togo) et « Sisam » (Bénin, Togo et Burkina Faso) ont été audités par l'Agence Française de Développement. En parallèle, notre projet « Plan Covid » (Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Madagascar, Sénégal et Togo) a été audité par le Centre de crise et de soutien. Tous ont reçu une évaluation positive avec des résultats concluants venant asseoir notre savoir-faire. Ces projets sont par conséquent actuellement répliqués dans plusieurs de nos pays d'intervention.

## 5. Electriciens sans frontières devient référente à la Commission Climat et Développement pour Coordination Sud

La commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD regroupe une trentaine d'ONG de la solidarité internationale. La CCD travaille sur le renforcement des actions de lutte contre le changement climatique engagées par les ONG dans le but de soutenir les populations vulnérables. Electriciens sans frontières a été élu comme référent de la CCD au conseil d'administration de Coordination Sud.

## 6. Le déploiement de notre expertise auprès d'autres acteurs

La mise en place de solutions fiables et sécurisées d'accès à l'énergie solaire nécessite un savoir-faire particulier dont nous disposons grâce à plus de 35 ans d'expérience. C'est pour cela qu'en 2022, de nombreux acteurs de la solidarité internationale se sont tournés vers nous pour des actions allant du diagnostic à l'accompagnement complet pour la réfection d'installations électriques. Vision du Monde, Alima, l'Ordre de Malte, Hydraulique sans frontières, les Filles de la charité, Médecins sans frontières Suisse ou encore Solidarité internationales sont autant d'associations qui ont bénéficié de notre expertise en matière d'accès à l'électricité et à l'eau.

## 7. Notre présence à la COP 27 de Charm El Cheick

Nous avons organisé une conférence avec nos partenaires\* sur le thème « Les énergies renouvelables au Togo » se basant sur l'étude de cas de notre projet de développement « Villages, santé et développement durable » permettant aux villages les plus démunis d'améliorer leur accès



aux services d'eau, d'électricité et d'assainissement de manière décarbonée. Ce même projet a reçu le prix international Prince Talal pour le développement humain sous le thème « Action pour le climat », le 13ème des objectifs du développement durable.

\* Association africaine pour l'électrification rurale (CLUB-ER), EDF, Institut de la Francophonie pour le développement durable, Ministère de l'eau et de l'hydraulique rurale togolais

## **8. Course solidaire : le bateau solidaire à l'assaut de la Route du Rhum**

Le partenariat avec Giancarlo Pedote, notre skipper solidaire, et Prysmian suit son cours. Giancarlo est parti à l'assaut de la 12ème édition de la Route du Rhum – Destination Guadeloupe. Un challenge qui lui a donné du fil à retordre, avec la perte d'une voile importante en début de course. A force de détermination, il a fini en 16ème position offrant par la même occasion une belle visibilité à l'opération 1 clic = 1 mètre de câble Prysmian (like, partage, commentaire) pour contribuer à réparer le réseau électrique ukrainien bombardé par les frappes russes.

## **9. Une exposition d'une nouvelle ampleur dans les médias**

Le thème de l'accès à l'énergie en cas de crise humanitaire est un sujet requérant un savoir-faire singulier. Nos actions de soutien à la population ukrainienne ont ainsi eu un écho important dans la presse nationale comme dans la presse régionale. Du « JT de 19h » à l'émission « 18h : Loison » sur France TV, en passant par l'émission « C dans l'air » sur France 5, sans oublier les passages sur RFI, France Inter, Le Télégramme, Ouest France et bien d'autres médias. Nous avons pu valoriser nos actions de réponses aux besoins en énergie des populations, rendues possibles grâce à la mobilisation de la filière électrique à nos côtés.

## **10. L'évolution de notre budget et ses impacts**

En 2022, nous avons vu une augmentation significative du budget de l'association qui a doublé. L'augmentation de nos ressources a de multiples impacts : cela nous permet à la fois de déployer plus d'expertises en appui aux autres acteurs de la solidarité internationale ; de répondre aux besoins en électricité des populations en situation de crise humanitaire suite à une catastrophe naturelle ou à une guerre ; sans jamais laisser de côté nos projets de développement de grande ampleur et ceux de plus petite envergure, essentiels à l'amélioration des conditions de vie des populations.



### **NOTE 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 9.374,8 k€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant une insuffisance de 2.158 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### **1. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les comptes annuels de l'Association ont été établis et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014 et au règlement n° 2018-06, modifié par le n° 2020-08, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, énoncé par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- ▶ continuité de l'exploitation,
- ▶ permanence des méthodes comptables,
- ▶ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **2. Changement d'estimation**

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **3. Changement de méthode**

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **4. Comparabilité des exercices**

Il n'y a pas eu de changement ou de modification dans la présentation des comptes.

## 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont composées du site internet et de logiciels acquis. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de 3 ans.

## 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont généralement pratiqués sur le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- |                         |       |
|-------------------------|-------|
| ▶ Matériel informatique | 3 ans |
| ▶ Mobilier de bureau    | 5 ans |

## 7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan, le cas échéant, pour leur valeur historique.

## 8. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 9. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements sans risque ont fait l'objet d'un acheté-vendu en fin d'exercice permettant de dégager ainsi la plus-value à la clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par la méthode PEPS (Première Entrée Première Sortie).

## 10. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont essentiellement composés de matériels électriques

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

## 11. Disponibilités

Les disponibilités comprennent des valeurs mobilières de placement, des comptes bancaires et des caisses. Le traitement des VMP est indiqué dans le paragraphe 09.

Les avoirs en devises détenues en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisés au taux en vigueur au 31 décembre 2022.

## 12. Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « écart de conversion ».

## 13. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et les risques de reversement de subventions.

Le paragraphe 4 attire l'attention du lecteur sur la comparabilité des exercices concernant les provisions pour risques et charges.

## 14. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 24.583 euros HT (29.500 euros TTC) au titre l'année 2022.

## 15. Fonds dédiés

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis. La partie des fonds collectés affectée par les donateurs et non utilisée à la clôture de l'exercice figure au passif du bilan.

Les engagements financiers de l'association sur les projets sont constatés dans les fonds dédiés.

## 16. Impôts

L'association, ayant une gestion désintéressée, est exonérée des impôts commerciaux. Néanmoins, l'association s'acquitte d'un impôt sur les sociétés au titre de ses placements financiers.



## 17. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Mis en place par le nouveau règlement, un nouveau tableau permet de présenter les ressources de l'association par origine et les emplois par destination, selon une approche analytique. Il fait partie intégrante de l'annexe et répond aux mêmes règles d'élaboration que le compte emploi des ressources (CER).

Il permet de présenter le compte d'emploi des ressources de l'organisme et celui des ressources qui proviennent de la générosité du public.

Les charges sont réparties entre missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.

## 18. Compte Emploi des Ressources (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été établi conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes comptables (ANC) modifié par le règlement 2020-08.

- ▶ Le tableau se concentre sur les données du seul exercice clos,
- ▶ Il permet également de suivre, d'un exercice à l'autre, le report des sommes collectées auprès du public, disponibles pour une utilisation ultérieure,

La définition des missions sociales, outre la question de leur conformité aux statuts, relève du Bureau de l'Association. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges mixtes et des options qui se présentent quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits. Les affectations sont arrêtées par le Bureau de l'Association.

## 19. Effectifs et personnels détachés

En 2022, Electriciens Sans Frontières dispose d'un effectif salarié moyen de 12,9 personnes (hors personnel mis à disposition).

Par ailleurs, EDF, RTE et ENEDIS mettent à disposition de l'association 1,67 personne, plus le Président de l'association, détaché par EDF quatre jours par semaine.

## 20. Contributions volontaires

Electriciens Sans Frontières bénéficie de contributions gratuites sous forme de :

- ▶ bénévolat essentiellement,
- ▶ contributions en biens en nature,
- ▶ contributions en services (mise à disposition de locaux principalement).

### Valorisation du bénévolat :

La valorisation des jours de bénévolat se base sur des conventions de mécénat de compétences signées par Electriciens sans frontières. Il s'élève à 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés.

Nous avons valorisé 2.572 jours de mission sur place à 265 € par jour, soit 681.580 € et à 1.890 jours de mission à distance (compte tenu de la situation sanitaire) à 265 € par jour, soit 500.850 €.

Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 12.178 jours à 265 € par jour, soit 3.227.170 €.

Le temps bénévole hors mission est estimé sur la base du calendrier des différentes instances, à cela s'ajoute le temps bénévole pour les activités de communication (interventions Ecosystem, Semaine de l'Energie Solidaire...). Le total s'élève à 5.187 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.374.555 €.

La totalité du temps bénévole pour l'année 2022 s'élève à 19.937 jours à 265 € par jour, soit 5.283.305 €.

Les temps passés par les administrateurs et membres en CA et AG s'élèvent à 200 jours, soit 53 000 €.

Ces temps ne sont pas compris dans la valorisation des CVN au pieds du compte de résultat.

### Valorisation des dons en nature :

Dons en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :		Montant du reçu fiscal	Estimation de la valeur marchande des dons en nature
Legrand	don de matériel	42 910 €	1 170 870 €
Prysmian Câbles et Systèmes France	don de matériel	126 596 €	
Enedis	don de matériel	48 000 €	
France Paratonnerres	don de matériel	1 826 €	
Kohler SDMO	don de matériel	10 720 €	
Muller Services	don de matériel	141 721 €	
SNF	don de matériel	253 461 €	
SONEPAR France	don de matériel	69 608 €	
<b>TOTAL:</b>		<b>694 842 €</b>	

Les abandons de frais s'élèvent à 64.113 € et sont comptabilisés dans le compte de résultat en produits et en charges conformément à la réglementation comptable

### Valorisation des prestations en nature

Les moyens disponibles actuellement ne permettent pas une évaluation réaliste des contributions en nature au niveau des établissements à cause principalement :

- ▶ du nombre important de bénévoles

- ▶ de la difficulté de répertorier dans chaque établissement local les contributions gratuites en biens et services

Prestations en nature :

Prestations en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :	Montant du reçu fiscal
Mécénat de compétences	168 744 €
Prestation de service	207 984 €
Logistiques (locaux, affranchissement)	115 671 €
<b>TOTAL:</b>	<b>492 398 €</b>

## 21. Engagements hors Bilan

Engagements donnés et recus	
<b>Engagements donnés :</b>	Les engagements de retraite des salariés ne sont pas considérés comme significatifs.
<b>Engagements reçus :</b>	- Néant -



## 22. Rémunération des Dirigeants

### a) Champ d'application

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la loi sont :

- ▶ le Président de l'Association,
- ▶ le Trésorier de l'Association,
- ▶ le Délégué Général.

### b) Rémunérations versées au titre de l'exercice

Le Président de l'association est mis à disposition quatre jours par semaine par EDF et ne perçoit aucune rémunération de l'association au titre de sa fonction de président.

La fonction de Trésorier a été exercée bénévolement et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Les rémunérations afférentes au Délégué Général font l'objet d'une convention de mécénat avec RTE. Le Délégué Général ne perçoit aucune rémunération de la part de l'association.

Aucun avantage en nature n'a été attribué par l'Association à ces personnes au cours de l'exercice.

## 23. Evènements post-clôture

Néant

## NOTE 4. DETAIL DE L'ACTIF

### 1. Actif immobilisé

#### a) Immobilisations brutes

Immobilisations brutes (en k€)	Comptes sociaux 2021	Acquisitions	Cessions / Mises au rebut	Comptes sociaux 2022
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	98,8			98,8
-Immobilisations incorporelles en cours	0,0			0,0
Immobilisations corporelles :				
-Installations techniques, matériel	2,0			2,0
-Installations générales	15,9			15,9
-Matériel de bureau et informatiques	39,1	4,7	0,7	43,1
-Mobilier de bureau	22,3			22,3
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0,4			0,4
<b>Total</b>	<b>178,5</b>	<b>4,7</b>	<b>0,7</b>	<b>182,5</b>

#### b) Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements (en k€)	Comptes sociaux 2021	Dotations	Reprises	Comptes sociaux 2022
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	98,8			98,8
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0,0			0,0
Immobilisations corporelles :				
Installations techniques, matériel	1,0	0,2		1,2
-Installations générales	14,3	0,9		15,2
-Matériel de bureau et informatiques	32,7	4,8	0,7	36,7
-Mobilier de bureau	22,3			22,3
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0,0			0,0
<b>Total</b>	<b>169,2</b>	<b>5,9</b>	<b>0,7</b>	<b>174,3</b>

### c) Détail des immobilisations et amortissements

Immobilisations en net (en k€)	2022		
	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles :			
- Logiciels	98,8	(98,8)	0,0
- Avances et Acptes sur Immobilisations			0,0
Immobilisations corporelles :			
Installations techniques, matériel	2,0	(1,2)	0,7
- Installations générales	15,9	(15,2)	0,7
- Matériel de bureau et informatiques	43,1	(36,7)	6,3
- Mobilier de bureau	22,3	(22,3)	0,0
Immobilisations financières :			
- Dépôts et cautionnements	0,4		0,4
<b>Total</b>	<b>182,5</b>	<b>(174,3)</b>	<b>8,1</b>

## 2. Détail des créances

Rubriques et postes (en k€)	Au 31 déc. 2022		Au 31 déc. 2021	
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
<u>Autres Créances :</u>				
- Fournisseurs débiteurs	30,7		30,7	84,3
- Autres créances	2 029,1		2 029,1	1 623,9
<b>Total</b>	<b>2 059,8</b>	<b>0,0</b>	<b>2 059,8</b>	<b>1 708,2</b>

Les autres créances concernent principalement des ressources à recevoir pour 938,8 k€ ainsi que des avances et acomptes sur les projets en cours pour 969,3 k€.

### 3. Disponibilités

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
<u>Disponibilités et VMP :</u>			
- Valeurs mobilières de placement	119,3		119,3
- Banques	6 986,6		6 986,6
- Caisses	21,2		21,2
<b>Total</b>	<b>7 127,1</b>	<b>0,0</b>	<b>7 127,1</b>

### 4. Etat des créances

Créances (en k€)	Montant brut	Échéances	
		à 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
	Prêts		
Acomptes et avances versés sur immobilisations			
Dépôts et cautionnements	0,4		0,4
Actif circulant :			
	Acomptes et avances versés / cdes		
Autres créances et charges constatées d'avance	2 098,1	2 098,1	
<b>Total</b>	<b>2 098,5</b>	<b>2 098,1</b>	<b>0,4</b>

### 5. Produits à recevoir par postes de Bilan

Rubriques et postes (en k€)	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 009,5
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>1 009,5</b>

## 6. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en k€)	Montant
Charges constatées d'avance	38,3
<b>TOTAL</b>	<b>38,3</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTE 5. DETAIL DU PASSIF

### 1. Tableau de variation des fonds propres

Montants en k €uros	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice	
	l'ouverture de l'exercice	Montant	Dont générosité du Public	Montant	Dont générosité du Public	Montant	Dont générosité du Public	Montant	Dont générosité du Public
Fonds propre sans droit de reprise	47,4							47,4	
Fonds propre avec droit de reprise	0,0							0,0	
Réserves statutaires ou contractuelles	0,0							0,0	
Autres Réserves diverses	890,0							890,0	
Report à nouveau	36,8	20,0						56,8	
Résultat de l'exercice 2021	20,0	(20,0)						0,0	
Résultat de l'exercice 2022	(2,2)							(2,2)	
<b>Situation nette (a)</b>	<b>994,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>992,1</b>	<b>0,0</b>
Fonds propres consommables	0,0							0,0	
Subventions d'investissement	0,0							0,0	
Provisions réglementées	0,0							0,0	
<b>Total (b)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total Fonds propres (a) + (b)</b>	<b>994,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>992,1</b>	<b>0,0</b>

### 2. Fonds dédiés

Les fonds dédiés comprennent notamment les sommes correspondantes aux projets validés par la commission des projets de l'association et dont le financement est assuré par les subventions des partenaires, subventions affectées à des missions sociales conformément à la convention signée avec ceux-ci.

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
<b>Total Siège</b>	<b>1 145 724</b>	<b>725 578</b>	<b>2 671 159</b>	<b>0</b>	<b>3 091 305</b>
<b>Total Alsace</b>	<b>365 200</b>	<b>83 389</b>	<b>159 044</b>	<b>0</b>	<b>440 854</b>
<b>Total Aquitaine</b>	<b>83 049</b>	<b>28 080</b>	<b>943</b>	<b>0</b>	<b>55 911,71</b>
<b>Total Bourgogne - Franche-Comté</b>	<b>214 171</b>	<b>88 237</b>	<b>174 357</b>	<b>0</b>	<b>300 292</b>
<b>Total Bretagne</b>	<b>42 308</b>	<b>50 125</b>	<b>67 053</b>	<b>0</b>	<b>59 236</b>
<b>Total Centre</b>	<b>83 580</b>	<b>0</b>	<b>50 779</b>	<b>0</b>	<b>134 359</b>
<b>Total Normandie</b>	<b>173 932</b>	<b>96 215</b>	<b>21 835</b>	<b>0</b>	<b>99 553</b>
<b>Total Ile de France</b>	<b>436 686</b>	<b>156 417</b>	<b>205 248</b>	<b>0</b>	<b>485 517</b>
<b>Total Languedoc Roussillon</b>	<b>322 696</b>	<b>98 543</b>	<b>36 516</b>	<b>0</b>	<b>260 669</b>
<b>Total Limousin</b>	<b>352 600</b>	<b>262 938</b>	<b>98 543</b>	<b>0</b>	<b>188 205</b>
<b>Total Lorraine</b>	<b>78 096</b>	<b>37</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>98 059</b>
<b>Total Midi-Pyrénées</b>	<b>588 861</b>	<b>233 988</b>	<b>266 237</b>	<b>0</b>	<b>621 109</b>
<b>Total Pays de Loire</b>	<b>186 763</b>	<b>107 030</b>	<b>81 665</b>	<b>0</b>	<b>161 397</b>
<b>Total PACA</b>	<b>315 583</b>	<b>367 548</b>	<b>732 888</b>	<b>0</b>	<b>680 923</b>
<b>Total Rhône-Alpes</b>	<b>381 490</b>	<b>139 455</b>	<b>155 417</b>	<b>0</b>	<b>397 452</b>
<b>Total Fonds dédiés</b>	<b>4 770 739</b>	<b>2 437 581</b>	<b>4 741 684</b>	<b>0</b>	<b>7 074 842</b>

Les autres fonds concernent principalement des dernières tranches de projets et des dépenses de maintenance à engager.

### 3. Provisions inscrites au Bilan

Néant

#### 4. Etat des dettes

Etat des dettes (en k€)	Montants	Échéances		
		à moins d'1 an	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières	0,2	0,2		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	590,4	590,4		
Dettes fiscales et sociales	98,1	98,1		
Autres dettes	3,3	3,3		
Produits constatés d'avance	615,8	615,8		
<b>Total</b>	<b>1 307,9</b>	<b>1 307,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. En l'espèce, il s'agit des conventions pluriannuelles avec les partenaires qui auront une incidence sur 2023 et 2024.

#### 5. Charges à payer

Charges à payer (en k€)	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs factures non parvenues	82,3
Dettes fiscales & sociales	66,2
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>148,5</b>



## NOTE 6. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Le poste « Concours publics et subventions d'exploitation » comprend exclusivement des subventions octroyées par des organismes d'Etat, des collectivités territoriales et des syndicats mixtes.

Le poste « utilisation des fonds dédiés » était précédemment situé en pied de compte de résultat juste avant le résultat de l'exercice. Le nouveau référentiel précise la présentation des fonds dédiés comme partie intégrante du résultat d'exploitation.

## NOTE 7. EFFECTIF

Effectif moyen en 2022	CADRES	AGENT DE MAITRISE	EMPLOYES
Personnel sous contrat à durée indéterminée	10,7		0,6
Personnel sous contrat à durée déterminée	1,7		
Personnel intérimaire			
Personnel mis à disposition de l'association hors Président de l'association	1,7		
<b>TOTAL</b>	<b>14,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,6</b>

## NOTE 8. LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Compte d'emploi annuel des ressources de l'association Electriciens sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2022									
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>1 192 362</b>	<b>1 192 362</b>	<b>940 543</b>	<b>940 543</b>	<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	35 364	35 364	34 065	34 065	1.1 Bénévolat	0		0	
1.2 Dons et legs collectés	1 156 998	1 156 998	906 478	906 478	1.2 Prestations en nature	0		0	
1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0	0	0	1.3 Dons en nature	0			
<b>2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 627 361</b>		<b>1 037 436</b>		<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>7 010 686</b>		<b>3 653 027</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0		1.1 Bénévolat	5 283 305		2 989 863	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0		1.2 Prestations en nature	492 398		527 530	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 431 965		891 700		1.3 Dons en nature	1 234 983		135 634	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	195 396		145 736						
<b>3- SUBVENTION &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>3 238 893</b>		<b>844 859</b>		<b>3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
					3.1 Prestations en nature	0			
					3.2 Dons en nature	0			
<b>TOTAL</b>	<b>6 058 616</b>	<b>1 192 362</b>	<b>2 822 839</b>	<b>940 543</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 010 686</b>	<b>0</b>	<b>3 653 027</b>	<b>0</b>
<b>4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>						
<b>5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>2 437 581</b>		<b>1 860 060</b>						
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>8 496 197</b>	<b>1 192 362</b>	<b>4 682 898</b>	<b>940 543</b>					
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 358 564</b>	<b>1 066 003</b>	<b>1 976 894</b>	<b>819 299</b>	<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6 443 810</b>	<b>0</b>	<b>3 040 715</b>	<b>0</b>
1.1. Réalisées en France	0	0	0	0	1.1. Réalisées en France	0		0	
1.2. Réalisées à l'étranger	3 358 564	1 066 003	1 976 894	819 299	1.2. Réalisées à l'étranger	6 443 810		3 040 715	
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>132 533</b>	<b>42 066</b>	<b>90 937</b>	<b>37 688</b>	<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>331 837</b>	<b>0</b>	<b>356 445</b>	<b>0</b>
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>265 574</b>	<b>84 293</b>	<b>201 615</b>	<b>83 557</b>	<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>235 040</b>	<b>0</b>	<b>255 867</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 756 671</b>	<b>1 192 362</b>	<b>2 269 447</b>	<b>940 543</b>					
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>						
<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>4 741 684</b>	<b>0</b>	<b>2 393 420</b>	<b>0</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>8 498 355</b>		<b>4 662 866</b>		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 010 686</b>	<b>0</b>	<b>3 653 027</b>	<b>0</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 158</b>		<b>20 032</b>						

## NOTE 9. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Compte d'emploi annuel des ressources de l'association Electriciens sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public, exercice au 31/12/2022					
EMPLOIS	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	0	0
I- MISSIONS SOCIALES	1 066 003	819 299	I- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 192 362	940 543
1.1. Réalisées en France	0	0	1.1 Cotisations sans contrepartie	35 364	34 065
1.2. Réalisées à l'étranger	1 066 003	819 299	1.2 Dons et legs collectés	1 156 998	906 478
			1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
II- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	42 066	37 688			
III- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	84 293	83 557			
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 192 362	940 543	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 192 362	940 543
IV- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	0	II- REPRISES DES PROVISIONS	0	0
V- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	III- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0
TOTAL GENERAL	1 192 362	940 543	TOTAL GENERAL	1 192 362	940 543
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
			Plus ou moins résultat générosité	0	0
			Moins Investissements Plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	0	0
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	0	0
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	6 443 810	3 040 715	Bénévolat	5 283 305	2 989 863
Frais de recherche de fonds	331 837	356 445	Prestations en nature	492 398	527 530
Frais de fonctionnement et autres charges	235 040	255 867	Dons en nature et Abandons de frais	1 234 983	135 634
<b>Total</b>	<b>7 010 686</b>	<b>3 653 027</b>	<b>Total</b>	<b>7 010 686</b>	<b>3 653 027</b>



## Notes annexes au Compte de résultat par origine (CROD) et destination et au Compte Emploi Ressource (CER) :

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du nouveau règlement n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et selon les critères d'affectation et de répartition approuvé par l'association.

Le CROD recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables.

Le CER détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public.

### ➤ **Définition des missions sociales**

Les missions sociales d'ESF sont d'étudier, de promouvoir et réaliser des projets d'aide au développement, de solidarité et de coopération en faveur des populations défavorisées dans les domaines de l'énergie, en intégrant les services associés, contribuant à la satisfaction des besoins tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, le développement économique. Également d'organiser des actions de post-urgence et de réhabilitation au bénéfice des populations et organisations existantes dans les régions en situation de crise humanitaire.

### ➤ **Les emplois du CROD et du CER**

Les missions sociales correspondent à des actions réalisées directement par l'association et uniquement à l'étranger.

Ce poste se compose de :

- de charges directes qui sont essentiellement composées d'achat de matériel et de notes de frais pour les équipes intervenant sur place,
- de charges indirectes qui correspondent principalement aux frais de structure supportés par le siège.

Les frais de recherche de fonds correspondent essentiellement aux salaires des membres de l'équipe communication/projet en charge de répondre aux appels à projets.

Les frais de fonctionnement se composent des :

- Salaires des équipes du siège,
- Déplacements hors projets,
- Honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes.



➤ **Modalité de passage des comptes annuels au CROD :**

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (charge, équipements, consommables) sont principalement ventilés à 70% sur les missions sociales et 30% sur les frais de fonctionnement.

**a) Affectation des charges de personnel et de personnel détaché**

L'affectation des charges de personnel est ventilée pour les salariés à 70% sur les missions sociales, 20% sur la recherche de fonds privés, 10% sur les frais de fonctionnement.

Les valorisations du délégué général et de la gouvernance sont affectées à 80% sur les missions sociales, 10% sur la recherche de fonds privés, 10% sur les frais de fonctionnement.

**b) Evaluation du bénévolat**

La valorisation des jours de bénévolat se base sur des conventions de mécénat de compétences signées par Electriciens sans frontières. Il s'élève à 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés.

Nous avons valorisé 2.572 jours de mission sur place à 265 € par jour, soit 681.580 € et à 1.890 jours de mission à distance (compte tenu de la situation sanitaire) à 265 € par jour, soit 500.850 €.

Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 12.178 jours à 265 € par jour, soit 3.227.170 €.

Le temps bénévole hors mission est estimé sur la base du calendrier des différentes instances, à cela s'ajoute le temps bénévole pour les activités de communication (interventions Ecosystem, Semaine de l'Energie Solidaire...). Le total s'élève à 5.187 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.374.555 €.

Le temps des administrateurs s'élève à 200 jours, soit 53.000 €.

La totalité du temps bénévole pour l'année 2022 s'élève à 19.937 jours à 265 € par jour, soit 5.283.305 €.

**c) Affectation des contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature sont affectées de la manière suivante :

- Bénévolat : 100% à la mission sociale sauf la partie hors missions qui se répartit en 80% en mission sociale, 10 % en frais de recherche de dons et 10 % en frais de fonctionnement ;
- Prestations en nature : suivant la nature même des prestations ;
- Dons en nature et abandons de frais : 100 % en mission sociale.

➤ **Les produits liés à la générosité du public**

Les produits liés à la générosité du public figurant dans le CROD et le CER sont composés de cotisations sans contrepartie, de dons manuels et de mécénat.

➤ **Modalités d'affectation par emploi des ressources utilisées collectées auprès du public**

Les ressources collectées auprès du public sont affectés, selon le cas :

- Ressources libres : affectées à des projets en fonction des besoins de financement,
- Ressources dédiées : affectées aux projets afférents.